



AIR CANADA

[Communiqués](#)

Air Canada annonce l'acceptation d'une proposition de service de traitement des opérations par carte de crédit

Canada NewsWire
Canada

MONTRÉAL, le 27 juill. /CNW Telbec/ - Air Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle avait accepté la proposition d'un nouveau fournisseur de services concernant la prestation de ses principaux services de traitement des opérations par carte de crédit en Amérique du Nord relatifs à Visa et à MasterCard, pendant cinq ans à partir de l'expiration de ses ententes actuelles qui sont remplacées. Air Canada et le fournisseur de services de traitement des opérations par carte de crédit se sont entendus sur les conditions auxquelles Air Canada serait tenue de remettre des dépôts au fournisseur. L'obligation de remettre des dépôts et leur montant sont fondés sur une matrice mesurant, trimestriellement, le ratio de couverture des charges fixes et la trésorerie non affectée d'Air Canada.

L'entente conclue entre Air Canada et le fournisseur de traitement des opérations par carte de crédit est assujettie à certaines conditions, y compris la conclusion de documents officiels.

Air Canada publie le présent communiqué en exécution des obligations que lui imposent les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables.

<<
MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

>>

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés découlent d'analyses et d'autres renseignements fondés sur la prévision de résultats à venir et l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de déterminer. Ils peuvent porter sur des observations concernant, entre autres, des résultats préliminaires, des prévisions, des stratégies, des attentes, des opérations projetées ou des actions futures. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes tels que "préliminaires", "prévoir", "croire", "pouvoir", "estimer", "projeter" et "planifier", employés au futur et au conditionnel, et d'autres termes semblables, ainsi qu'à l'évocation de certaines hypothèses.

Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, dont celles décrites dans le présent communiqué, ils sont soumis à de grands risques et incertitudes. Les prévisions ou projections ne sont donc pas entièrement assurées en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les taux de change et d'intérêt, les relations du travail, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les facteurs environnementaux (y compris les systèmes météorologiques et autres phénomènes naturels comme les éruptions volcaniques et les facteurs découlant de sources d'origine humaine), les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2010 d'Air Canada, notamment à la rubrique 12, "Facteurs de risque", de celui-ci, ainsi qu'à la rubrique 19, "Facteurs de risque" du rapport de gestion de 2009 d'Air Canada. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué représentent les attentes d'Air Canada en date du présent communiqué et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation en valeurs mobilières applicable.

Pour plus de renseignements: Isabelle Arthur (Montréal), 514 422-5788; Peter Fitzpatrick (Toronto), 416 263-5576; Angela Mah (Vancouver), 604 270-5741; Internet: aircanada.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

